



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°03/ANAM/2022
 (Séance publique)

Le 20/09/2022 à 11h00, il sera procédé au siège de l'ANAM, sis au 8, avenue Mehdi Ben Barka, Hay Riad - 10100 Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, relatif à L'acquisition, l'installation, la mise en service et le service après-vente de matériel informatique et de logiciels au profit de l'ANAM en trois (03) lots :

Lot 1 : L'acquisition, l'installation, la mise en service et le service après-vente des solutions matérielles et logiciels de protection des applications et disques durs au profit de l'ANAM ;

Lot 2 : L'acquisition, l'installation, la mise en service et le service après-vente de matériel informatique, d'impression et de mise en réseau au profit de l'ANAM ;

Lot 3 : L'acquisition, l'installation, la mise en service, et la migration des logiciels et des Bases de Données au profit de l'ANAM.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat du Département Administratif et Financier, 3^{ème} étage, n°8, avenue Mehdi Ben Barka, Hay Riad - 10100 Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics à l'adresse électronique www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique : www.anam.ma.

- L'estimation des coûts des prestations, toutes taxes comprises, est fixée à la somme de :
 - (1 533 600,00DH) Un Million Cinq Cent trente-trois Mille six Cents Dirhams pour le lot 1;
 - (799 200,00 DH) Sept Cent quatre-vingt-dix-neuf Mille Deux Cent Dirhams pour le lot 2;
 - (936 000,00 DH) Neuf Cent trente-six Mille Dirhams pour le lot 3.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 - (23 000,00 DH) Vingt Trois Mille Dirhams pour le lot 1 ;
 - (12 000,00 DH) Douze Mille Dirhams pour le lot 2 ;
 - (14 000,00 DH) Quatorze Mille Dirhams pour le lot 3.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et aux dispositions des articles 4, 10 et 11 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au secrétariat du Département Administratif et Financier de l'ANAM;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au secrétariat du Département Administratif et Financier de l'ANAM;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

NB : le soumissionnaire doit présenter les prospectus et les notices du matériel informatique proposé en plus des spécifications techniques pour le lot 1 et lot 2 au bureau précité, et ce au plus tard le 19/09/2022 à 16h30min.

Pour le Directeur de l'ANAM
 et par Délégation
 Le Chef de Département
 Administratif et Financier
 Moulay El Hachemi EL MIRI